

Communiqué de presse
Rennes, le 19 janvier 2023

Pôle emploi et Prism'emploi Bretagne renforcent leur coopération pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Pour accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, Pôle emploi Bretagne et Prism'emploi Bretagne renforcent leur coopération en signant un accord régional le 19 janvier 2023.

Cet accord est la déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi adhérentes à Prism'emploi et de façon générale, de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Cet accord cadre régional s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. Développer les relations entre les réseaux de Pôle emploi et des entreprises de travail temporaire et du recrutement pour contribuer à une meilleure connaissance de leurs offres de services respectives. Pour ce faire, les deux parties communiqueront au sein de leur réseau et organiseront des réunions d'information. Les représentants territoriaux de l'OPCO de la branche du travail temporaire, AKTO, et du Fonds d'action sociale du travail temporaire, le FASTT, seront étroitement associés à ces rencontres.
2. Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le *sourcing* de candidats
3. Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir, notamment par la co-organisation d'actions sur les métiers pour lesquels des besoins en recrutement sont identifiés.
4. Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi, en mobilisant les outils de formation disponibles.

« Par la signature de cet accord, nous mettons en place une synergie de nos forces et de nos actions au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises sur l'ensemble du territoire breton. Nous intensifions nos relations afin d'agir conjointement en faveur du retour à l'emploi en facilitant notamment l'accès aux filières à fort potentiels de recrutement. », déclare **Frédéric Sévignon, Directeur régional de Pôle emploi Bretagne.**

« C'est un accord essentiel pour la coopération entre les agences d'emploi et Pôle emploi en Bretagne que nous signons ensemble aujourd'hui. Il nous permettra d'aller plus loin dans notre collaboration et de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain, au service de l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, pour les accompagner ensemble vers l'emploi durable », déclare **Annie Rault, Présidente régionale de Prism'emploi Bretagne.**

PÔLE EMPLOI BRETAGNE

- 2345 collaborateurs
 - 37 agences de proximité
-

CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN BRETAGNE

- 44 263 emplois intérimaires en équivalent temps plein
- 711 agences d'emploi sur le territoire régional
- Représente 5,7% de l'emploi intérimaire en France
- +4,5 % des effectifs intérimaires en Bretagne en novembre 2022 par rapport à novembre 2021



*Annie Rault, présidente régionale de Prism'emploi Bretagne,
et Stéphane Bideau, directeur régional adjoint de Pôle emploi Bretagne*

Contacts presse

Cyrielle Robert
06 14 84 61 79
cyrielle.robert@pole-emploi.fr

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
Noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de Pôle emploi

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais et le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

